

PRÉFET DE L'AVEYRON

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Arrêté du

Objet : **Fixation du plan de chasse du grand gibier dans le département de l'Aveyron.**

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la légion d'honneur

Vu l'article R. 425-2 du Code de l'environnement,
Vu l'arrêté préfectoral du 02 janvier 2018 portant délégation de signature à M. Laurent WENDLING, directeur départemental des territoires de l'Aveyron,
Vu l'arrêté préfectoral du 25 mars 2019 portant subdélégations de signature de M. Laurent WENDLING, directeur départemental des territoires de l'Aveyron, aux agents placés sous son autorité.
Vu la consultation du public effectuée du 11 avril au 01 mai 2019 inclus, conformément aux articles L 120-1 et suivants du code de l'environnement,
Vu l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage dans sa séance du 8 avril 2019,
Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE -

Article 1^{er} : Le plan de chasse du grand gibier est fixé comme suit à partir de la campagne de chasse 2019/2020 dans le département de l'Aveyron :

Espèces	Cerf élaphe	Cerf sika	Daims	Chevreaux	Mouflons
Minimum	500	1	20	6 500	70
Maximum	1200	30	200	11000	150

Article 2 : L'arrêté préfectoral du 24 mai 2018 fixant le plan de chasse du grand gibier dans le département de l'Aveyron à partir de la campagne 2018-2019 est abrogé.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut être déféré au Tribunal administratif de Toulouse. Cette saisine peut être effectuée dans l'application informatique "Télérecours citoyens" sur le site internet www.telerecours.fr en application des dispositions du décret n°2018-251 du 06 avril 2018 codifiées à l'article R414-6 du code de justice administrative, dans le délai de deux mois suivant le jour de sa publication.

Article 4 :Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.